



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement für  
Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF  
**Staatssekretariat für Bildung,  
Forschung und Innovation SBFI**

# **Culture générale 2030**

## **Principes relatifs à la révision et à l'organisation du projet**

Séance de la CTFP du 19 août 2021



# Stade actuel du projet

1. Introduction
2. Importance de l'EnCG
3. Conception du PEC CG
4. Contenu du PEC CG
5. Mise en œuvre des PEE
6. Mise en œuvre de la procédure de qualification
7. Gouvernance de l'EnCG
8. Organisation du projet de révision

CTFP :

- En noir : pour information
- En rouge : à discuter
- En bleu : modifications et compléments apportés après la séance de la CTFP



# 1. Introduction

- **Rapport** d'avril 2021
  - État des lieux de l'EnCG
  
- 2 thématiques à clarifier
  - Groupe de discussion 1 – **Gouvernance** (Ortra, SEFRI, cantons, table ronde)
  - Groupe de discussion 2 – **Exigences posées au PEC CG** (institutions de formation, table ronde, USEBG, école, Ortra)
  
- Pas tous les points ont abouti à un consensus. La co-direction du projet a élaboré des **propositions allant dans le sens de solutions de compromis** à partir des différents commentaires et les soumet à la discussion à titre de principes de base de la CTFP. Elle s'est efforcée de prendre en compte du mieux qu'elle pouvait les différents intérêts et attentes.



## 2. Importance de l'EnCG

- Le rôle de l'EnCG doit être consolidé.
- La **communication** sur les contenus et l'apport de l'EnCG doit être renforcée entre les partenaires de la formation professionnelle.
- La **formation scolaire** doit être considérée **d'un point de vue global** et non de manière restrictive. Il est tout à fait possible de relier les compétences CG à acquérir à celles portant sur les connaissances professionnelles.
  - L'**enseignement des connaissances professionnelles** vise l'acquisition de **compétences** qui peuvent être mises en pratique et évaluées intégralement en entreprise (**compétences opérationnelles**) = **orientation vers les compétences opérationnelles**
  - L'**EnCG** vise l'acquisition de **compétences** permettant indirectement de mener des tâches opérationnelles et d'y être évaluées = **orientation vers les compétences**
  - L'EnCG soutient les objectifs de formation de l'enseignement des connaissances professionnelles dans la mesure où il favorise l'acquisition de compétences professionnelles, méthodologiques, sociales et personnelles.<sup>4</sup>



## 2. Importance de l'EnCG

Aucun consensus n'a encore été trouvé par la CTFP sur ce point. Il est prévu de garder l'objectif général, mais d'adapter les formulations.

Principes régissant la révision

- **L'EnCG est une unité d'enseignement indépendante, avec un contenu à part et identique pour toutes les professions, et dispensée par des enseignants EnCG qualifiés.**
- Les contenus de l'enseignement des connaissances professionnelles doivent, **lors du processus de développement d'une profession, être systématiquement coordonnés avec les contenus de l'EnCG (à titre de base).**
- **Des représentants des enseignants EnCG** seront associés aux processus de développement des professions.



### 3. Conception du PEC CG

- Le **concept didactique et pédagogique** du PEC CG a démontré toute son efficacité : orientation vers les compétences et adéquation avec Lehrplan 21, PER, PSSO.

Principes régissant la révision

- Ce qui est conservé :
  - l'orientation vers les compétences
  - l'enseignement thématique
  - l'orientation vers une pédagogie active
  - le lien entre les domaines de formation Langue et communication et Société



## 4. Contenu du PEC CG

- Les **contenus** du PEC CG et plus précisément les aspects concernant les objectifs de formation ont fait leurs preuves.
- Le **concept des langues** n'est pas convaincant ; la formulation offre une trop grande latitude et n'est pas assez directif.

### Principes régissant la révision

- Les objectifs de formation doivent être vérifiés à l'aune
  - des **mégatendances**, et
  - de la distinction entre les **formations de 2, 3 et 4 ans** et par rapport à la formation **pour adultes dans le PEC**.
- Le **concept des langues** doit être revu et amélioré.



## 5. Mise en œuvre des PEE

- L'aspect directif **au niveau de la mise en œuvre** doit être accentué.
- Les **marges de manœuvre** pédagogiques et didactiques contribuant à l'atteinte des objectifs de formation sont à maintenir.

### Principes régissant la révision

- Définir des **normes et des guides** comme outils d'aide à l'élaboration des PEE
- Institutionnaliser le **contrôle qualité** des PEE
- Institutionnaliser le **partage d'expériences et de bonnes pratiques**
- Concrétiser la **collaboration** entre EnCG et enseignement des connaissances professionnelles



## 6. Mise en œuvre de la PQual

- L'**orientation vers les compétences** est systématiquement mise en œuvre dans le PEC, les PEE, les cours et la procédure de qualification (PQual).

Principes régissant la révision

- **Définition de règles/normes pour les notes d'expérience.**
- **L'examen écrit final est supprimé :**
  - Les notes sont en corrélation avec les notes d'expérience.
  - Les connaissances de base sont évaluées durant les cours.
  - La durabilité d'un tel examen n'est pas garantie.
- **Examen final de l'EnCG avec un travail final**
  - Les compétences sont évaluées selon l'orientation vers les compétences (évaluation des capacités et non des connaissances).
  - Travail final selon des normes de qualité nationales.
  - Occasion d'une collaboration entre EnCG et enseignement des connaissances professionnelles et entre les lieux de formation.
  - Plusieurs niveaux d'exigences selon la durée de l'apprentissage.
  - Préparation à la poursuite du parcours de formation.



## 7. Gouvernance de l'EnCG

Le développement et le pilotage de la qualité de l'EnCG dans la formation professionnelle initiale appellent la mise en place d'un organe national.

Principes régissant la révision

- **Le développement et le pilotage** relèvent des **acteurs** suivants :
  - **Responsabilité globale : SEFRI**
  - **Responsabilité pour la mise en œuvre : cantons**
  - **Organisation par le SEFRI d'ateliers axés sur les besoins en association avec tous les partenaires de la formation professionnelle et avec les experts chargés de suivre les évolutions de l'EnCG (en lien notamment avec les mégatendances)**
  - **Recherche relative au développement** systématique et fondé sur des données probantes de l'EnCG



## 7. Gouvernance de l'EnCG

La mise en œuvre du concept de l'EnCG doit être coordonnée.

Principes régissant la révision

➤ La **mise en œuvre** relève des acteurs suivants :

### – **Cantons**

- **Examen des PEE** avec l'aide des institutions de formation dans une optique d'assurance qualité
- **Mise en place** de groupes ayant des missions de soutien et de mise en réseau (groupes de réseau)
- **CFPI** en tant qu'organe de coordination national

### – **Groupes de réseau**

- **Élaboration et mise en œuvre** des PEE
- Mise en place de la **collaboration** connaissances professionnelles-culture générale



## 8. Organisation du projet de révision de l'EnCG

### SEFRI

- Mandant

### CTFP

- Pilotage, stratégie et conseils

### Direction ~~stratégique~~ du projet

- Co-direction SEFRI – CSFP
- Mandat externe (coordination des groupes de travail/sous-projets)

### Sounding board

### Groupes de travail / groupes rattachés aux sous-projets

- Groupes de travail par sous-projet (p. ex. ordonnance CG, PEC CG, guides, normes pour la mise en œuvre)
- Intégration des partenaires de la formation professionnelle, des HEP, des enseignants CG et des écoles